

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE Tunisie SICAV
ARRETEE AU 31/12/2007**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 DECEMBRE 2007.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 4 Mars 2005 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 279.186.658, un actif net D : 278.470.627 et un bénéfice de la période de D : 2.461.711.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2007, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

- 4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les placements de la société enregistrent à hauteur de D : 590.588 de billets de trésorerie émis par les sociétés les Couscoussières du Sud « CDS » et « FLEXOPRINT ».

Les derniers événements qui se sont succédés, et notamment l'ouverture des procédures de règlement judiciaire pour ces sociétés, nous conduisent, à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation à hauteur de D : 590.588 a été constatée. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, les emplois en billets de trésorerie émis par les sociétés les Couscoussières du Sud « CDS » et « FLEXOPRINT » apparaissent au 31 Décembre 2007 pour une valeur nulle.

Tunis, le 26 janvier 2008 Le Commissaire aux Comptes
FINOR

TUNISIE SICAV
17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	<i>Note</i>	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Portefeuille-titres	4	206 232 165	182 508 921
Obligations et valeurs assimilées		194 768 980	170 832 650
Titres des Organismes de Placement Collectif		11 463 185	11 676 271
Placements monétaires et disponibilités		72 578 171	60 254 325
Placements monétaires	7	71 311 536	59 764 928
Disponibilités		1 266 635	489 397
Créances d'exploitation	12	376 322	1 086 204
TOTAL ACTIF		279 186 658	243 849 450
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	582 249	517 412
Autres créditeurs divers	9	133 782	119 774
TOTAL PASSIF		716 031	637 186
ACTIF NET			
Capital	13	267 849 223	233 548 261
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		10 621 404	9 664 004
ACTIF NET		278 470 627	243 212 265
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		279 186 658	243 849 450

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2006</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2006</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	2 589 961	10 239 429	2 249 710	9 044 483
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 558 690	9 769 588	2 242 976	8 519 482
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		31 271	469 841	6 734	525 001
Revenus des placements monétaires	6	703 823	2 787 637	696 379	3 087 380
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 293 784	13 027 066	2 946 089	12 131 863
Charges de gestion des placements	10	(684 999)	(2 621 184)	(608 720)	(2 360 292)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 608 785	10 405 882	2 337 369	9 771 571
Autres produits		8 291	25 193	3 648	34 235
Autres charges	11	(70 043)	(266 230)	(61 419)	(242 882)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 547 033	10 164 845	2 279 598	9 562 925
Régularisation du résultat d'exploitation		49 048	456 559	(20 727)	101 079
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 596 081	10 621 404	2 258 871	9 664 004
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(49 048)	(456 559)	20 727	(101 079)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(153 431)	(740 542)	70 356	(373 224)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		68 109	100 950	33 999	327 321
RESULTAT DE LA PERIODE		2 461 711	9 525 253	2 383 953	9 517 021

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2006</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2006</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 461 711	9 525 253	2 383 953	9 517 021
Résultat d'exploitation	2 547 033	10 164 845	2 279 598	9 562 925
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(153 431)	(740 542)	70 356	(373 224)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	68 109	100 950	33 999	327 321
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(30 199)	25 733 109	(833 041)	3 065 542
Souscriptions				
- Capital	68 812 298	308 247 707	67 479 850	261 114 886
- Régularisation des sommes non distribuables	2 675 273	7 945 587	2 813 529	11 357 005
- Régularisation des sommes distribuables	2 549 687	10 954 476	2 571 663	5 898 801
Rachats				
- Capital	(68 886 727)	(283 940 442)	(68 260 162)	(258 266 432)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 680 091)	(6 976 302)	(2 845 531)	(11 240 996)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 500 639)	(10 497 917)	(2 592 390)	(5 797 722)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 431 512	35 258 362	1 550 912	12 582 563
ACTIF NET				
En début de période	276 039 115	243 212 265	241 661 353	230 629 702
En fin de période	278 470 627	278 470 627	243 212 265	243 212 265
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	2 301 003	2 083 493	2 090 747	2 057 013
En fin de période	2 300 339	2 300 339	2 083 493	2 083 493
VALEUR LIQUIDATIVE	121.056	121.056	116.733	116.733
TAUX DE RENDEMENT	0.91%	3.70%	0.99%	4.12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2007

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2007, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins values potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 2.766.023 d'obligations émises par la société Héra d'Electroménager et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée, et en grande partie concomitamment avec la réalisation de plus values sur la cession de BTA. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 31 Décembre 2007 pour une valeur nulle.

3.7- Billets de trésorerie « CDS » et « FLEXOPRINT »

Les placements de la société enregistrent à hauteur de D : 590.588 de billets de trésorerie émis par les sociétés les Couscoussières du Sud « CDS » et « FLEXOPRINT ».

Les derniers événements qui se sont succédés, et notamment l'ouverture des procédures de règlement judiciaire pour ces sociétés, nous conduisent, à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation à hauteur de D : 590.588 a été constatée. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, les emplois en billets de trésorerie émis par les sociétés les Couscoussières du Sud « CDS » et « FLEXOPRINT » apparaissent au 31 Décembre 2007 pour une valeur nulle.

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D: 206.232.165 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2007	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		190 543 081	194 768 980	69.94%
Obligations des sociétés		45 452 865	43 744 751	15.71%
AIL 2005	5 000	300 000	305 925	0.11%
AIL 2007	10 000	1 000 000	1 002 254	0.36%
AMEN BANK 2001	30 000	1 500 000	1 554 130	0.56%
AMEN BANK 2006	34 000	3 400 000	3 556 708	1.28%
AMEN LEASE 2002-1	27 000	810 000	820 357	0.29%
AMEN LEASE 2001-1	20 500	328 000	334 721	0.12%
ATB 2007/ 1A	8 000	800 000	823 071	0.30%
ATB 2007/ 1D	8 000	800 000	827 903	0.30%
ATL 2002/2	5 000	100 000	104 222	0.04%
ATL 2003/1	17 400	696 000	728 872	0.26%
ATL 2004/1	14 000	560 000	572 247	0.21%
ATL 2004/2	18 500	1 110 000	1 156 875	0.42%
ATL 2006/1	25 000	2 500 000	2 571 038	0.92%
ATL 2007/1	13 000	1 300 000	1 322 718	0.47%
BATAM 2000	24 800	996 023	0	0.00%
BATAM 2001	8 000	800 000	0	0.00%
BATAM 2002	5 000	465 000	0	0.00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0.00%
BH SUBORDONNE 2007	10 000	1 000 000	1 003 497	0.36%
BIAT 2002	50 000	2 000 000	2 006 234	0.72%
BTEI 2004	20 000	1 600 000	1 642 926	0.59%
BTKD -1998	6 640	66 335	66 701	0.02%
BTKD 2006	30 000	2 400 000	2 404 590	0.86%
C.I.L 2002/2	6 400	256 000	260 490	0.09%
C.I.L 2002/3	10 000	600 000	627 148	0.23%
C.I.L 2004/2	15 000	900 000	938 007	0.34%
CIL 2005/1	10 000	1 000 000	1 012 087	0.36%
CIL 2007/1	5 000	500 000	502 067	0.18%
DJERBA AGHIR 2000 A	4 150	155 625	162 197	0.06%
EL MAZRAA 2001	10 000	400 000	422 564	0.15%
GENERAL LEAS.2002-1	15 500	620 000	637 787	0.23%
GENERAL LEAS.2003-1	12 000	720 000	738 295	0.27%
GENERAL LEAS.2003-2	6 500	520 000	546 926	0.20%
GL 2001-2	6 500	130 000	130 021	0.05%
GL 2004-1	15 000	900 000	950 627	0.34%
EL WIFACK LEASING 06/ 1	1 000	79 705	81 845	0.03%
HOTEL HOURIA 2000 B	4 200	210 034	217 199	0.08%
PALM MARINA 2001 B	2 000	40 000	41 490	0.01%
PANOBOIS 2001A	2 000	80 000	82 820	0.03%
SELIMA CLUB 2002 B	4 500	270 000	278 720	0.10%
SEPCM 2002	2 500	107 143	111 990	0.04%
SKANES BEACH 03 A BS	4 000	320 000	330 396	0.12%
SOTUVER 2002	6 000	600 000	629 991	0.23%
TL 2002-2	1 700	34 000	35 353	0.01%
TL 2003-1	5 500	220 000	231 989	0.08%
TL 2004-1	17 600	704 000	732 012	0.26%
TL 2004-2	21 000	1 260 000	1 313 209	0.47%
TL 2005-1	10 000	600 000	605 967	0.22%
TL 2006-1	10 000	800 000	805 342	0.29%
TL 2007-1	12 000	1 200 000	1 200 852	0.43%
TL 2007-2	14 000	1 400 000	1 400 770	0.50%
TL Subordonné 2007	27 100	2 710 000	2 773 855	1.00%
TOUTA 2002	6 000	240 000	243 895	0.09%
UBCI 2001	10 000	1 000 000	1 000 130	0.36%
UNIFACTOR 2005/1	10 000	600 000	610 400	0.22%
UNIFACTOR 2006	3 000	240 000	241 091	0.09%
UTL 2004	10 000	1 000 000	1 042 230	0.37%

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres (suite)

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2007	% actif net
Bons du trésor assimilables		141 096 151	146 817 368	52.72%
BTA 04-2010-6.750%	13 730	14 170 939	14 527 779	5.22%
BTA 05-2022-6.9%	1 500	1 459 500	1 519 048	0.55%
BTA 03-2009-6,5%	3 887	3 996 596	4 100 757	1.47%
BTA 02-2015-7%	55 300	56 154 244	58 769 616	21.10%
BTA 03-2012-6%	30 000	29 984 642	31 168 717	11.19%
BTA 06 2008-6,75%	160	163 385	165 703	0.06%
BTA 04 2014-7,5%	23 728	24 907 695	25 953 907	9.32%
BTA 07 2014-8,25%	8 100	8 865 450	9 177 390	3.30%
BTA 07 2017-6,75%	1 400	1 393 700	1 434 452	0.52%
Bons du trésor zéro coupon		3 994 065	4 206 861	1.51%
BTZC OCT 2016	550	290 675	307 091	0.11%
BTZC OCT 2016	6 050	3 188 350	3 369 239	1.21%
BTZC OCT 2016	960	515 040	530 531	0.19%
Titres des Organismes de Placement Collectif		11 296 504	11 463 185	4.12%
Parts des Fonds Commun de Créances BIAT CREDIMMO 1		2 451 461	2 467 350	0.89%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	1 000 000	1 006 701	0.36%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P1	500	451 461	454 156	0.16%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P2	1 000	1 000 000	1 006 493	0.36%
Titres d'OPCVM		8 245 043	8 384 422	3.01%
<u>Actions SICAV</u>				
MILLENIUUM OBLI SICAV	5 088	529 574	540 117	0.19%
GO SICAV	2 020	209 649	209 801	0.08%
FIDELITY SICAV	24 787	2 555 547	2 625 563	0.94%
SICAV AXIS TRESORERI	11 911	1 240 427	1 265 198	0.45%
SANADETT SICAV	15 278	1 622 059	1 651 048	0.59%
PLACEMENT OBLIG.SICA	1 765	184 310	184 660	0.07%
UNIVERS OBLIG. SICAV	18 187	1 903 477	1 908 035	0.69%
<u>Parts des Fonds Commun de Placements</u>		600 000	611 413	0.22%
Parts FCP Capitalisation et Garantie	600	600 000	611 413	0.22%
TOTAL		201 839 585	206 232 165	74.06%

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 2.589.961 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2007, contre D : 2.249.710 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2007	Trimestre 4 2006
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	567 931	594 426
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA ,BTZC)	1 990 759	1 648 550
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	31 271	6 734
TOTAL	2 589 961	2 249 710

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.10 au 31.12.2007 à D : 703.823 contre D : 696.379 pour la période du 01.10 au 31.12.2006 et présente le montant des intérêts courus au titre du quatrième trimestre 2007 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les BTC, et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2007	Trimestre 4 2006
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	390 615	146 090
Intérêts des billets de trésorerie post comptés	98 849	108 356
Intérêts des certificats de dépôt	157 432	367 588
Intérêts des dépôts à vue	39 347	74 345
Intérêts des bons de trésor à court terme	17 580	-
TOTAL	703 823	696 379

TUNISIE SICAV
17,Rue jérusalem 1002 Tunis

Note 7: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D : 71.311.536 et se détaille comme suit:

Designation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% Actif net
Dépôt à vue		16 734 999	16 774 470	6.02%
Amen bank pasteur		2 276 000	2 296 232	0.82%
Amen bank SOUSSE		21 999	23 212	0.01%
Amen bank NABEUL		539 000	540 591	0.19%
Amen bank SFAX		13 000	13 427	0.00%
Amen bank HAMMAM SOUSSE		23 000	23 842	0.01%
Amen bank SIEGE		13 862 000	13 877 166	4.98%
Certificat de dépôt	19 500 000	19 394 359	19 447 964	6.98%
Amen bank au 16/01/2008 à 5,25% pour 90 jours	1 500 000	1 484 454	1 497 409	0.54%
Amen bank au 16/01/2008 à 5,25% pour 90 jours	500 000	494 818	499 136	0.18%
Amen bank au 16/01/2008 à 5,25% pour 90 jours	1 000 000	989 636	998 273	0.36%
Amen bank au 21/01/2008 à 5,25% pour 90 jours	500 000	494 818	498 849	0.18%
Amen bank au 26/02/2008 à 5,05% pour 30 jours	500 000	494 818	496 776	0.18%
Arab Banking Cooperation au 29/01/2008 à 5,19% pour 50 jours	3 000 000	2 982 824	2 990 381	1.07%
Amen bank au 13/03/2008 à 5,25% pour 90 jours	1 000 000	989 636	991 709	0.36%
Amen bank au 16/03/2008 à 5,25% pour 90 jours	1 000 000	989 636	991 363	0.36%
Amen bank au 19/01/2008 à 5,05% pour 30 jours	500 000	498 324	498 994	0.18%
Amen bank au 18/01/2008 à 5,05% pour 30 jours	500 000	498 324	499 050	0.18%
Amen bank au 17/01/2008 à 5,05% pour 30 jours	500 000	498 324	499 106	0.18%
Amen bank au 11/01/2008 à 5% pour 20 jours	1 000 000	997 784	998 892	0.36%
Amen bank au 10/01/2008 à 5% pour 20 jours	1 500 000	1 496 676	1 498 504	0.54%
Amen bank au 14/01/2008 à 5% pour 20 jours	3 000 000	2 993 352	2 995 679	1.08%
Amen bank au 05/01/2008 à 5% pour 10 jours	2 500 000	2 497 225	2 498 891	0.90%
Amen bank au 10/01/2008 à 5% pour 20 jours	500 000	498 892	499 501	0.18%
Amen bank au 20/03/2008 à 5,25% pour 90 jours	500 000	494 818	495 451	0.18%
Bons de trésor à court terme	1 700 000	1 612 708	1 640 576	0.59%
BTC 52 29/07/2008	1 000 000	948 725	965 095	0.35%
BTC 52 29/07/2008	700 000	663 983	675 481	0.24%
Billets de trésorerie pré - comptés	27 100 000	26 468 170	26 230 214	9.42%
AIL du 10/01/2005 à 6,5% pour 1820 jours garantie par la BTKD	450 000	360 959	414 090	0.15%
Total émetteur AIL	450 000	360 959	414 090	0.15%
HOTEL MOLKA du 26/04/2005 à 7,2% pour 1450 jours garantie par la BTKD	300 000	246 046	282 512	0.10%
HOTEL MOLKA du 26/04/2005 à 7,5% pour 1820 jours garantie par la BTKD	350 000	273 021	314 471	0.11%
Total émetteur HOTEL MOLKA	650 000	519 067	596 983	0.21%
CARTHAGO du 22/11/2007 à 6% pour 90 jours	1 000 000	988 177	993 432	0.36%
CARTHAGO du 01/11/2007 à 6,2% pour 90 jours	1 000 000	987 789	996 065	0.36%
Total émetteur CARTHAGO	2 000 000	1 975 966	1 989 497	0.71%
CIL du 03/05/2007 à 6,5% pour 350 jours	1 500 000	1 428 674	1 478 195	0.53%
CIL du 27/12/2007 à 6,45% pour 180 jours	900 000	877 506	878 130	0.32%
Total émetteur CIL	2 400 000	2 306 180	2 356 325	0.85%
TL du 16/10/2007 à 6,25% pour 100 jours	1 500 000	1 479 522	1 495 290	0.54%
TL du 25/10/2007 à 6,25% pour 120 jours	3 000 000	2 951 021	2 978 776	1.07%
TL du 06/11/2007 à 6,25% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 990 701	0.71%
TL du 31/10/2007 à 6,25% pour 90 jours	2 500 000	2 469 231	2 490 427	0.89%
TL du 20/09/2007 à 6,25% pour 120 jours	2 000 000	1 967 347	1 995 374	0.72%
TL du 25/09/2007 à 6,25% pour 120 jours	1 000 000	983 673	997 007	0.36%
Total émetteur TL	12 000 000	11 826 179	11 947 575	4.29%
TUNISIE FACTORING du 11/12/2007 à 6,25% pour 90 jours	1 500 000	1 481 539	1 485 846	0.53%
TUNISIE FACTORING du 18/12/2007 à 6,25% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 979 214	0.71%
TUNISIE FACTORING du 21/11/2007 à 6,25% pour 90 jours	2 500 000	2 469 231	2 483 248	0.89%
TUNISIE FACTORING du 27/11/2007 à 6,25% pour 90 jours	3 000 000	2 963 076	2 977 436	1.07%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	9 000 000	8 889 231	8 925 744	3.21%
FLEXOPRINT du 18/04/2007 à 8% pour 90 jours	300 000	295 294	0	0.00%
Total émetteur FLEXOPRINT	300 000	295 294	0	0.00%
CDS du 25/04/2007 à 8% pour 90 jours	300 000	295 294	0	0.00%
Total émetteur CDS	300 000	295 294	0	0.00%
Billets de trésorerie post-comptés	7 100 000	7 100 000	7 218 312	2.59%
STE LA SNA du 19/12/2005 à 7% pour 750 jours	2 000 000	2 000 000	2 007 155	0.72%
Total émetteur STE LA SNA	2 000 000	2 000 000	2 007 155	0.72%
CEDRIA du 19/12/2005 à 7% pour 750 jours	1 100 000	1 100 000	1 103 935	0.40%
Total émetteur CEDRIA	1 100 000	1 100 000	1 103 935	0.40%
STE ALMES du 19/12/2005 à 7% pour 750 jours	1 500 000	1 500 000	1 505 367	0.54%
STE ALMES du 01/03/2006 à 7% pour 720 jours	1 000 000	1 000 000	1 048 378	0.38%
Total émetteur STE ALMES	2 500 000	2 500 000	2 553 745	0.92%
STE ELECTROSTAR du 13/04/2007 à 6,1% pour 1096 jours	1 500 000	1 500 000	1 553 477	0.56%
Total émetteur STE ELECTROSTAR	1 500 000	1 500 000	1 553 477	0.56%
Total général		71 310 236	71 311 536	25.61%

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2007 à D : 582.249 contre D : 517.412 au 31.12.2006 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Octobre 2007 au 31 Décembre 2007 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Montant HT	580 508	515 864
TVA	104 491	92 856
Total TTC	<u>684 999</u>	<u>608 720</u>
Retenue à la source	102 750	91 308
Net à payer	<u>582 249</u>	<u>517 412</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2007 à D : 133.782 contre D : 119.774 au 31.12.2006 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Redevance CMF	23 134	20 568
Retenues à la source sur commissions	102 750	91 308
Autres	7 898	7 898
Total	<u>133 782</u>	<u>119 774</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2007 à D : 684.999 contre D : 608.720 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 4ème trimestre 2007.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/10 au 31/12/2007 à D : 70.043 contre D : 61.419 pour la même période de l'exercice précédent et englobent la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 31 Décembre 2007 un solde de D : 376.322, contre D : 1.086.204 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre	376 322	1 078 504
Obligations échues à encaisser	-	7 700
Total	<u>376 322</u>	<u>1 086 204</u>

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2007 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2006

Montant	233 548 261
Nombre de titres	2 083 493
Nombre d'actionnaires	6 210

Souscriptions réalisées

Montant	308 247 707
Nombre de titres émis	2 749 889
Nombre d'actionnaires nouveaux	5 997

Rachats effectués

Montant	(283 940 442)
Nombre de titres rachetés	(2 533 043)
Nombre d'actionnaires sortants	(3 132)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(740 542)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	100 950
Régularisation des sommes non distribuables	(36 526)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	9 664 004
Régularisation des résultats incorporés au capital	1 005 811

Capital au 31-12-2007

Montant	267 849 223
Nombre de titres	2 300 339
Nombre d'actionnaires	9 075

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 Mai 2007.

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV ENTREPRISE
ARRETEE AU 31/12/2007****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007.**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 14 avril 2005, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 décembre 2007, font apparaître un total actif de 34 807 510 DT, un actif net de 34 719 282 DT pour 333 618 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 104,069 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 31 décembre 2007.

Mourad FRADI

Tunis, le 25 janvier 2008

SICAV ENTREPRISE**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Note	31/12/2007	31/12/2006
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		22 679 262	18 997 500
Titres OPCVM		925 463	925 678
	3.1	23 604 725	19 923 178
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	7 037 166	5 993 480
Disponibilités	3.3	4 165 619	2 358 323
		11 202 785	8 351 803
<u>Créances d'exploitations</u>			
<u>Autres actifs</u>			
TOTAL ACTIF		34 807 510	28 274 981
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	85 304	75 214
Autres créditeurs divers		2 924	2 443
TOTAL PASSIF		88 228	77 657
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.5	33 440 149	27 076 606
Sommes distribuables		1 279 133	1 120 718
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		1 279 133	1 120 718
ACTIF NET		34 719 282	28 197 324
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		34 807 510	28 274 981

SICAV ENTREPRISE**ETAT DE RESULTAT****PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2007 AU 31 DECEMBRE 2007****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Note	Du 01/10/2007 au 31/12/2007	Du 01/01/2007 au 31/12/2007	Du 01/10/2006 au 31/12/2006	Du 01/01/2006 au 31/12/2006
Revenus du portefeuille-titres		296 974	1 106 811	288 008	967 139
Dividendes			38 918		27 081
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	296 068	1 064 806	287 800	939 525
Autres revenus		906	3 087	208	533
Revenus des placements monétaires	4.2	108 018	384 452	73 739	309 546
<i>Total des revenus des placements</i>		<i>404 992</i>	<i>1 491 263</i>	<i>361 747</i>	<i>1 276 685</i>
Charges de gestion des placements	4.3	<85 304>	<310 846>	<75 214>	<251 736>
Revenu net des placements		319 688	1 180 417	286 533	1 024 949
Autres produits					
Autres charges	4.4	<8 530>	<31 084>	<7 523>	<25 601>
Résultat d'exploitation		311 158	1 149 333	279 010	999 348
Régularisation du résultat d'exploitation		46 291	129 800	<106 649>	121 370
Sommes distribuables de la période		357 449	1 279 133	172 361	1 120 718
<i>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</i>		<46 291>	<129 800>	106 649	<121 370>
<i>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</i>		11 656	28 565	12 374	<52 455>
<i>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</i>		<4 168>	13 072	<1 332>	50 452
<i>Frais de négociation</i>					
Résultat net de la période		318 646	1 190 970	290 052	997 345

SICAV ENTREPRISE**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET****PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2007 AU 31 DECEMBRE 2007****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Notes	Du 01/10/2007 au 31/12/2007	Du 01/01/2007 au 31/12/2007	Du 01/10/2006 au 31/12/2006	Du 01/01/2006 au 31/12/2006
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		318 646	1 190 970	290 052	997 345
Résultat d'exploitation		311 158	1 149 333	279 010	999 348
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		11 656	28 565	12 374	<52 455>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		<4 168>	13 072	<1 332>	50 452
Frais de négociation					
Distributions de dividendes			<1 237 232>	0	<677 852>
Transactions sur le capital		1 424 690	6 568 220	<2 942 909>	11 126 214
Souscriptions		7 096 330	21 676 071	6 017 757	39 199 317
Capital		6 850 086	20 926 756	5 813 702	37 949 462
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		10 236	27 681	<108>	20 841
Régularisation des sommes distribuables		236 008	721 634	204 163	1 229 014
Rachats		<5 671 640>	<15 107 851>	<8 960 666>	<28 073 103>
Capital		<5 473 804>	<14 615 293>	<8 649 883>	<27 165 821>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<8 119>	<17 336>	29	<6 004>
Régularisation des sommes distribuables		<189 717>	<475 222>	<310 812>	<901 278>
Variation de l'actif net		1 743 336	6 521 958	<2 652 857>	11 445 707
Actif net					
En début de période		32 975 946	28 197 324	30 850 181	16 751 617
En fin de période		34 719 282	34 719 282	28 197 324	28 197 324
Nombre d'actions					
En début de période		319 866	270 553	298 906	162 750
En fin de période		333 618	333 618	270 553	270 553
Valeur liquidative		104,069	104,069	104,221	104,221

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéficiaires annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AIL 2007	4 000	400 000	400 901	1,15%
AMEN BANK 2006	5 000	500 000	523 045	1,51%
ATB 2007/1 A	2 000	200 000	205 767	0,59%
ATB 2007/1 D	2 000	200 000	206 975	0,60%
ATL 2006-1	5 000	500 000	514 208	1,48%
ATL 2007-1	2 000	200 000	203 495	0,59%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	500 000	501 749	1,45%
BTKD 2006	20 000	1 600 000	1 603 060	4,62%
CIL 2004-2	400	24 001	25 014	0,07%
CIL 2005-1	2 500	250 000	253 022	0,73%
CIL 2007-1	5 000	500 000	502 067	1,45%
EL WIFAK LEASING 2006-1	1 000	80 000	82 103	0,24%
FCC BIAT CREDIMMO 2 P3	200	200 000	201 445	0,58%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	400 000	402 681	1,16%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	300 000	308 184	0,89%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	300 000	308 184	0,89%
TUNISIE LEASING 2005-1	4 000	240 000	242 387	0,70%
TUNISIE LEASING 2006-1	11 900	952 000	958 357	2,76%
TUNISIE LEASING 2007-1	10 000	1 000 000	1 000 710	2,88%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	1 000 000	1 023 563	2,95%
Total Obligations de sociétés		9 346 001	9 466 917	27,29%
Bons du trésor Assimilables				
BTA 03 2012	2 500	2 492 232	2 588 232	7,45%
BTA 10 2013	3 050	2 987 379	3 020 818	8,70%
BTA 04 2014	1 817	1 904 951	1 963 820	5,66%
BTA 02 2015	3 900	4 038 036	4 237 506	12,21%
BTA 07 2017	500	495 380	510 669	1,47%
Total Bons de trésor		11 917 978	12 321 045	35,49%
Bons du trésor Zéro Coupon				
BTZC octobre 2016	1 600	837 875	891 300	2,57%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		837 875	891 300	2,57%
Total obligations et valeurs assimilées		22 101 854	22 679 262	65,35%
Titres des OPCVM				
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	5 874	613 746	616 253	1,77%
SICAV AXIS TRESORERIE	2 911	313 354	309 210	0,89%
Total OPCVM		927 100	925 463	2,66%
Total		23 028 954	23 604 725	68,01%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Certificats de dépôt				
AMEN BANK au 09/01/2008	500 000	498 892	499 558	1,44%
AMEN BANK au 05/01/2008	500 000	499 445	499 778	1,44%
Total émetteur AMEN BANK	1 000 000	998 337	999 336	2,88%
Total Certificats de dépôt	1 000 000	998 337	999 336	2,88%
Billets de trésorerie				
CIL au 17/04/2008	500 000	476 225	492 732	1,42%
Total émetteur CIL	500 000	476 225	492 732	1,42%
CARTHAGO au 30/01/2008	500 000	500 000	525 744	1,51%
CARTHAGO au 14/01/2008	1 000 000	991 818	998 227	2,88%
Total émetteur CARTHAGO	1 500 000	1 491 818	1 523 971	4,39%
TUNISIE FACTORING au 08/01/2008	1 000 000	987 692	999 043	2,88%
TUNISIE FACTORING au 17/03/2008	1 000 000	987 692	989 607	2,85%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	2 000 000	1 975 384	1 988 650	5,73%
LA SNA au 13/01/2009	750 000	750 000	752 493	2,17%
Total émetteur LA SNA	750 000	750 000	752 493	2,17%
PALM BEACH HOTELS au 25/12/2009	500 000	500 000	527 491	1,52%
Total émetteur PALM BEACH	500 000	500 000	527 491	1,52%
ALMES au 13/01/2009	750 000	750 000	752 493	2,17%
Total émetteur ALMES	750 000	750 000	752 493	2,17%
Total billets de trésorerie	6 000 000	5 943 427	6 037 830	17,40%
Total	7 000 000	6 941 764	7 037 166	20,28%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>	
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	3 738 000	2 161 000	(i)
Amen Bank Med V	611 680	-	
Amen Bank PASTEUR	34 372	36 882	
Intérêts courus sur dépôt à vue	10 646	11 034	(i)
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<2 129	<2 207	> (i)
Liquidation émissions/rachats	<226 950	151 614	
	4 165 619	2 358 323	

(i) Le compte dépôt à vue Amen Bank PASTEUR ainsi que les intérêts courus et les retenues à la source s'y rattachant ont été reclassés en 2007 à la rubrique « Disponibilités ». Les valeurs correspondantes de l'exercice 2006 ont été également portées à cette même rubrique pour permettre la comparaison aux données de 2007.

3.4 Opérateurs créditeurs :Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007.**3.5 Capital :**Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2007	
Montant	27 076 606
Nombre de titres	270 553
Nombre d'actionnaires	111
Souscriptions réalisées	
Montant	20 926 756
Nombre de titres	209 103
Nombre d'actionnaires entrants	37
Rachats effectués	
Montant	14 615 293
Nombre de titres	146 038
Nombre d'actionnaires sortants	29

Autres mouvements

Différences d'estimation (+/-)	28 565	
Plus ou moins-value réalisée	13 072	
Régularisations des sommes non distribuables	10 345	
Résultat antérieur incorporé au capital	98	(i)

Capital au 31 décembre 2007

Montant	33 440 149
Nombre de titres	333 618
Nombre d'actionnaires	119

(i) L'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2007 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4. 1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2007</u> <u>au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/1/2007</u> <u>au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2006</u> <u>au</u> <u>31/12/2006</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2006</u>
Intérêts sur BTA	169 543	644 523	209 268	791 298
Intérêts sur obligations	114 779	374 793	70 597	140 292
Intérêts sur BTZC	11 746	45 490	7 935	7 935
	296 068	1 064 806	287 800	939 525

4. 2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2007 au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période</u> <u>du</u> <u>01/1/2007</u> <u>au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2006</u> <u>au</u> <u>31/12/2006</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2006</u>
Intérêts sur billet	90 259	265 550	33 465	188 815
Intérêts sur certificats	8 764	62 875	26 772	46 985
Intérêts sur dépôt à vue	8 520	39 993	8 635	68 879
Intérêts sur BTC	475	16 034	4 867	4 867
	108 018	384 452	73 739	309 546

4. 3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007 à 85 304 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4. 4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007 à 8 530 DT et correspond à la redevance du conseil du marché financier.

4.5 Ratios de gestion des placements :

Les ratios de gestion des placements pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007 se présentent comme suit :

- Charges de gestion des placements/actif net soit : $85\,304/34\,719\,282 = 0,25\%$
- Autres charges / actif net soit : $8\,530/34\,719\,282 = 0,025\%$
- Résultat distribuable / actif net soit : $357\,449/34\,719\,282 = 1,03\%$

4.6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à la société TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

La rémunération de l'AMEN BANK est prise en charge par TUNISIE VALEURS.

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS
ARRETEE AU 31/12/2007**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 24 février 2006 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.453.528, un actif net D : 2.374.197 et un bénéfice de la période de D : 20.143 .

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

5- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

6- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

7- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2007, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 21 Janvier 2008

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	<i>Note</i>	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Portefeuille-titres	4	<u>1 781 046</u>	<u>1 520 717</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		50	222
Obligations et valeurs assimilées		1 680 326	1 419 822
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 670	100 673
Placements monétaires et disponibilités		<u>668 296</u>	<u>529 189</u>
Placements monétaires	6	655 050	514 382
Disponibilités		13 246	14 807
Créances d'exploitation	12	<u>4 186</u>	<u>3 916</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 453 528</u>	<u>2 053 822</u>

PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	4 748	4 835
Autres créditeurs divers	9	74 583	1 692
TOTAL PASSIF		<u>79 331</u>	<u>6 528</u>

ACTIF NET			
Capital	13	2 284 464	1 963 840
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		89 733	83 454
ACTIF NET		<u>2 374 197</u>	<u>2 047 294</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 453 528</u>	<u>2 053 822</u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2007	Période du 01/01 au 31/12/2007	Période du 01/10 au 31/12/2006	Période du 01/01 au 31/12/2006
Revenus du portefeuille-titres	5	24 737	99 397	24 463	117 630
Revenus des obligations et valeurs assimilées		22 769	93 517	23 790	115 758
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 968	5 880	673	1 872
Revenus des placements monétaires	7	2 751	12 119	3 951	24 840
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		27 488	111 516	28 414	142 470
Charges de gestion des placements	10	(5 586)	(22 755)	(5 689)	(26 984)
REVENU NET DES PLACEMENTS		21 902	88 761	22 725	115 486
Autres produits		69	1 020	-	-
Autres charges	11	(559)	(2 276)	(570)	(2 679)
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 412	87 505	22 155	112 807
Régularisation du résultat d'exploitation		6 983	2 228	21 690	(29 353)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		28 395	89 733	43 845	83 454
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(6 983)	(2 228)	(21 690)	29 353
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 269)	(4 664)	985	(3 631)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	2 694	5 241	7 643
RESULTAT DE LA PERIODE		20 143	85 535	28 381	116 819

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2006</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2006</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>20 143</u>	<u>85 535</u>	<u>28 381</u>	<u>116 819</u>
Résultat d'exploitation	21 412	87 505	22 155	112 807
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(1 269)	(4 664)	985	(3 631)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	2 694	5 241	7 643
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>196 600</u>	<u>241 368</u>	<u>(624 995)</u>	<u>(1 327 250)</u>
Souscriptions				
- Capital	467 558	2 016 040	339 518	2 153 472
- Régularisation des sommes non distribuables	19 555	39 860	14 699	30 950
- Régularisation des sommes distribuables	17 187	67 116	13 351	117 142
Rachats				
- Capital	(285 537)	(1 786 608)	(918 602)	(3 399 315)
- Régularisation des sommes non distribuables	(11 959)	(30 152)	(38 922)	(83 004)
- Régularisation des sommes distribuables	(10 204)	(64 888)	(35 039)	(146 495)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>216 743</u>	<u>326 903</u>	<u>(596 614)</u>	<u>(1 210 431)</u>
ACTIF NET				
En début de période	2 157 454	2 047 294	2 643 908	3 257 725
En fin de période	2 374 197	2 374 197	2 047 294	2 047 294
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	54 596	53 309	69 722	88 620
En fin de période	59 537	59 537	53 309	53 309
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>39.878</u>	<u>39.878</u>	<u>38.404</u>	<u>38.404</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0.91%</u>	<u>3.84%</u>	<u>1.28%</u>	<u>4.47%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2007

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2007, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.8- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.9- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2007 ou à la date antérieure la plus récente.

3.10- *Evaluation des autres placements*

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.11- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007, à D : 1.781.046, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		50	50	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		50	50	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	10	50	50	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		1 631 012	1 680 326	70.77%
Obligations des sociétés		255 000	264 880	11.16%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	120 000	123 898	5.22%
TUNISIE LEASING 2002-2	1 750	35 000	36 383	1.53%
AMEN BANK 2006	1 000	100 000	104 599	4.41%
Bons du Trésor Assimilables		1 376 012	1 415 446	59.62%
BTA 04 2014 7.50%	672	703 975	726 779	30.61%
BTA 10 2013 6.10%	150	147 165	148 809	6.27%
BTA 07 2014 8.25%	443	451 322	463 458	19.52%
BTA 05 2022 6.9%	50	48 800	50 890	2.14%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 510	1.07%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 670	4.24%
Parts des Fonds Communs de créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 670	4.24%
Total		1 731 062	1 781 046	75.02%

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 24.737 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2007, contre D : 24.463 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2006, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2007	Trimestre 4 2006
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	2 876	4 286
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	19 893	19 504
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 968	673
TOTAL	24 737	24 463

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D : 655.050 contre D : 514.382 au 31.12.2006, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% Actif net
Dépôt à vue		508 000	509 506	21.46%
Amen bank pasteur		508 000	509 506	21.46%
Billets de trésorerie	100 000	97 501	97 570	4.11%
CIL au 24/06/2008 à 6,45%	100 000	97 501	97 570	4.11%
BTC	48 000	47 973	47 973	2.02%
BTC 52 08/01/2008 à 5%	48 000	47 973	47 973	2.02%
Total général	148 000	653 474	655 050	27.59%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2007 à D : 2.751, contre D : 3.951, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2006, et présente le montant des intérêts courus au titre du quatrième trimestre 2007 sur les dépôts à vue et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Trimestre4 2007	Trimestre 4 2006
Intérêts des dépôts à vue	1 510	1 553
Intérêts des billets de trésorerie	1 241	2 398
TOTAL	2 751	3 951

SICAV PLUS

117, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2007 à D : 4.748 contre D : 4.835 au 31.12.2006 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2007 qui se détaille ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Montant HT	4 734	4 821
TVA	852	868
TOTAL	<u>5 586</u>	<u>5 689</u>
Retenue à la source	838	853
Net à payer	<u>4 748</u>	<u>4 835</u>

Note 9 : Créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2007 à D : 74.583 contre D : 1.692 au 31.12.2006 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Redevance CMF	189	173
Retenues à la source à payer	838	853
Achat titres à payer	73 556	-
Autres	-	666
TOTAL	<u>74 583</u>	<u>1 692</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2007 à D : 5.586 contre D : 5.689 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie valeurs au titre du 4ème trimestre 2007.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2007 à D: 559 contre D: 570 pour la même période de l'exercice précédent et englobe la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D : 4.186, contre D : 3.916 pour la même période de l'exercice précédent et représente le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre.

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE STRATEGIE ACTIONS SICAV
ARRETEE AU 31/12/2007****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007.**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 15 décembre 2005, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2007, font apparaître un total actif de 10 590 720 DT, un actif net de 10 525 652 DT pour 8 634 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 219,093 DT. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 31 décembre 2007.

Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV, l'actif est employé à la date du 31 décembre 2007 à raison de :

- 84,25% dans des actions et des valeurs mobilières, ce qui est en dessus de la proportion d'emploi maximale de 80 % prévue par l'article 2 du Décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 ;
- 15,75% dans des liquidités et quasi liquidités, ce qui est au dessous du taux d'emploi minimum de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Mourad FRADI

Tunis, le 25 janvier 2008

STRATEGIE ACTIONS SICAV**BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Note	31/12/2007	31/12/2006
ACTIF			
<u>Portfeuille-titres</u>			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		7 760 907	4 370 460
Obligations et valeurs assimilées		1 161 236	1 180 074
Titres OPCVM			341 516
	3.1	8 922 143	5 892 050
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	499 111	1 822 701
Disponibilités	3.3	1 169 466	968 065
		1 668 577	2 790 766
<u>Créances d'exploitations</u>			
<u>Autres actifs</u>			
TOTAL ACTIF		10 590 720	8 682 816
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.4	61 584	77 711
Autres créditeurs divers	3.5	3 484	10 030
TOTAL PASSIF		65 068	87 741
ACTIF NET			
Capital	3.6	10 343 381	8 486 222
Sommes distribuables		182 271	108 853
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		182 271	108 853
ACTIF NET		10 525 652	8 595 075
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 590 720	8 682 816

STRATEGIE ACTIONS SICAV**ETAT DE RESULTAT****PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2007 AU 31 DECEMBRE 2007****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Note	Du 01/10/2007 au 31/12/2007	Du 01/01/2007 au 31/12/2007	Du 01/10/2006 au 31/12/2006	Du 01/01/2006 au 31/12/2006
Revenus du portefeuille-titres		21 388	312 716	15 357	159 988
Dividendes			227 805		118 524
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	21 388	84 911	15 357	41 215
Revenus des autres valeurs					249
Revenus des placements monétaires	4.2	12 701	85 102	28 371	85 490
<i>Total des revenus des placements</i>		34 089	397 818	43 728	245 478
Charges de gestion des placements	4.3	<50 303>	<170 294>	<64 110>	<121 931>
Revenu net des placements		<16 214>	227 524	<20 382>	123 547
Autres produits					
Autres charges	4.4	<4 741>	<19 764>	<5 655>	<23 684>
Résultat d'exploitation		<20 955>	207 760	<26 037>	99 863
Régularisation du résultat d'exploitation		<17 651>	<25 489>	15 122	8 990
Sommes distribuables de la période		<38 606>	182 271	<10 915>	108 853
<i>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</i>		17 651	25 489	<15 122>	<8 990>
<i>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</i>		157 385	<218 729>	27 048	236 995
<i>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</i>		49 637	840 324	313 937	491 547
<i>Frais de négociation</i>		<12 668>	<68 021>	<25 624>	<57 111>
Résultat net de la période		173 399	761 334	289 324	771 294

STRATEGIE ACTIONS SICAV**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET****PERIODE ALLANT DU 1^{ER} OCTOBRE 2007 AU 31 DECEMBRE 2007****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Notes	Du 01/10/2007 au 31/12/2007	Du 01/01/2007 au 31/12/2007	Du 01/10/2006 au 31/12/2006	Du 01/01/2006 au 31/12/2006
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		173 399	761 334	289 324	771 294
Résultat d'exploitation		<20 955>	207 760	<26 037>	99 863
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		157 385	<218 729>	27 048	236 995
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		49 637	840 324	313 937	491 547
Frais de négociation		<12 668>	<68 021>	<25 624>	<57 111>
Distributions de dividendes			<143 244>		
Transactions sur le capital		<942 033>	1 312 487	1 055 273	6 823 781
Souscriptions		69 234	4 232 850	1 114 689	6 894 477
Capital		64 085	3 939 551	996 000	6 612 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		3 891	244 947	102 332	272 461
Régularisation des sommes distribuables		1 258	48 352	16 357	10 016
Rachats		<1 011 267>	<2 920 363>	<59 416>	<70 696>
Capital		<944 412>	<2 718 559>	<53 000>	<64 000>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<54 442>	<183 949>	<5 777>	<6 384>
Régularisation des sommes distribuables		<18 909>	<39 444>	<1 235>	<1 026>
Droit de sortie		6 496	21 589	596	714
Variation de l'actif net		<768 634>	1 930 577	1 344 597	7 595 075
Actif net					
En début de période		11 294 286	8 595 075	7 250 478	1 000 000
En fin de période		10 525 652	10 525 652	8 595 075	8 595 075
Nombre d'actions					
En début de période		9 417	7 548	6 605	1 000
En fin de période		8 634	8 634	7 548	7 548
Valeur liquidative		1 219,093	1 219,093	1 138,722	1 138,722

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	39 060	107 026	132 804	1,26%
ADWYA DA 2007	4	1	1	0,00%
ASSAD	35 833	146 823	153 007	1,45%
ASTREE	664	31 642	27 463	0,26%
ATB	36 301	190 659	196 171	1,86%
ATTIJARI BANK	3 314	26 269	24 199	0,23%
BH	28 082	654 361	699 635	6,65%
BH NG 2007	850	12 996	20 315	0,19%
BH NS 2007	3 494	76 738	81 550	0,77%
BIAT NS 2006	1 525	58 084	57 035	0,54%
BNA	9 702	84 869	86 852	0,83%
BT	10 460	1 002 276	1 016 858	9,66%
ELECTROSTAR	42 471	580 762	502 559	4,77%
G.I.F	9 339	38 033	28 110	0,27%
I.C.F.	4 910	269 210	307 106	2,92%
MAGASIN GENERAL	5 924	182 526	158 935	1,51%
S.N.M.V.T	3 041	218 906	256 335	2,44%
SFBT	52 217	675 894	753 909	7,16%
SIAME	28 650	76 305	55 610	0,53%
SIMPAR	14 480	454 057	471 614	4,48%
SITS	28 099	78 120	61 256	0,58%
SOMOCER	23 896	81 211	75 033	0,71%
SOPAT NS	5 668	62 348	61 214	0,58%
SOTETEL	14 190	319 407	315 642	3,00%
SOTRAPIL	10 340	336 562	240 974	2,29%
SOTRAPIL DA 2007	5	17	12	0,00%
SOTUVER	16 338	236 458	238 535	2,27%
SPDIT-SICAF	19 230	149 297	132 687	1,26%
STB	14 874	171 842	158 825	1,51%
TUNINVEST-SICAR	23 770	199 196	256 716	2,44%
	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
TUNISAIR	166 000	696 451	630 800	5,99%
TUNISIE LEASING	30 218	418 046	452 152	4,30%
UBCI	2 860	106 178	106 993	1,02%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		7 742 570	7 760 907	73,73%
<u>B- Obligations et valeurs assimilés</u>				
1-Obligations de sociétés				
AMEN BANK 2006	2 000	200 000	209 217	1,99%
BTKD 2006	2 500	200 000	200 383	1,90%
FCC BIAT CREDIMMO1	200	200 000	201 340	1,91%
OCA ATTIJARI BANK 2006	20 000	100 375	103 980	0,99%
TL 2006-1	3 000	240 000	241 603	2,30%
TL SUBORDONNE 2007	2 000	200 000	204 713	1,94%
Total obligations et valeurs assimilées		1 140 375	1 161 236	11,03%
Total		8 882 945	8 922 143	84,76%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE Factoring au 14/01/2008	500 000	493 846	499 111	4,74%
Total billets de trésorerie	500 000	493 846	499 111	4,74%
Total		493 846	499 111	4,74%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>	
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	677 971	770 025	(i)
Ventes de titres à encaisser	316 427	239 097	
Amen Bank Pasteur	141 630	30 456	
Liquidation émissions/rachats	29 259	-	
Intérêt courus sur dépôt à vue	6 175	2 053	(i)
Coupons à recevoir	-	42	
Achats de titres à régler	<761 >	<73 197 >	
Retenue à la source/dépôt à vue	< 1 235 >	<411 >	>(i)
	1 169 466	968 065	

(i) Les placements au niveau du compte Amen Bank Pasteur ainsi que les intérêts et les retenues à la source y afférant ont été reclassés en 2007 à la rubrique "Disponibilités". Les valeurs correspondantes de l'exercice 2006 ont été également portées à cette même rubrique pour permettre la comparaison aux données de 2007.

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	48 217	26 301
Commission de performance à payer	11 737	49 908
Rémunération du dépositaire à payer	1 630	1 502
	61 584	77 711

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2007 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 590	9 295
Redevance CMF	894	735
	3 484	10 030

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>
Capital au 1^{er} janvier 2007	
En Nominal	8 486 222
Nombre de titre	7 548
Nombre d'actionnaires	143
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	3 939 551
Nombre de titres	3 504
Nombre d'actionnaires entrants	3
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	2 718 559
Nombre de titres	2 418
Nombre d'actionnaires sortants	11
Autres mouvements	
Frais de négociation	<68 021 >
Différences d'estimation (+/-)	<218 729 >
Plus ou moins-value réalisée	840 324
Droit de sortie	21 589
Régularisations	60 998

Résultat antérieur incorporé au capital	6 (i)
Capital au 31 décembre 2007	10 343 381
Nombre de titres	8 634
Nombre d'actionnaires	135

(i) L'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2007 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2007 au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/1/2007 au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2006 au</u> <u>31/12/2006</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2006</u>
Intérêts sur BTA	15 493	23 835	11 011	18 289
Intérêts sur obligations	5 895	61 076	4 236	22 816
Intérêts sur BTZC	-	-	110	110
	21 388	84 911	15 357	41 215

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2007 au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/1/2007</u> <u>au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2006 au</u> <u>31/12/2006</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2006</u>
Intérêts sur billet	5 880	38 520	7 655	33 324
Intérêts sur dépôt à vue	5 791	17 555	14 203	25 401
Intérêts sur certificat	555	12 993	1 646	21 898
Intérêts sur BTC	475	16 034	4 867	4 867
	12 701	85 102	28 371	85 490

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2007 au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/1/2007 au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2006 au</u> <u>31/12/2006</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2006</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	36 936	151 731	26 301	67 061
Rémunération du dépositaire	1 630	6 826	1 487	4 962
Commission de performance	11 737	11 737	36 322	49 908
	50 303	170 294	64 110	121 931

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2007 au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/1/2007 au</u> <u>31/12/2007</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2006 au</u> <u>31/12/2006</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2006</u>
Redevance CMF	2 761	11 538	2 097	5 569
Honoraires du commissaire aux comptes	1 858	7 761	3 448	9 295
Autres frais	122	465	110	8 820
	4 741	19 764	5 655	23 684

4-5 Ratios de gestion des placements :

Les ratios de gestion des placements pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 se présentent comme suit :

- Charges de gestion des placements/actif net soit : $170\,294/10\,525\,652=1,62\%$
- Autres charges / actif net soit : $19\,764/10\,525\,652= 0,19\%$
- Résultat distribuable / actif net soit : $182\,271/10\,525\,652 = 1,73\%$